



**ECHECS
& MIXTE!**

Échecs et Mixte!

53 rue Claude Genin

38100 Grenoble










echecsetmixte@gmail.com

www.echecsetmixte.fr

PROCES-VERBAL
Assemblée Générale Ordinaire

Jeudi 28 avril 2016 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

-  Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 février 2015
-  Rapport moral
-  Rapport financier
-  Présentation et vote du budget
-  Modification de l'exercice comptable
-  Remplacement d'un vérificateur aux comptes
-  Adhésion à l'association Fémix
-  Implication dans la campagne électorale de la FFE
-  Questions diverses

Présents :

Isabelle Billard
Mathilde Congiu
Aude Soubrier
Aurélié Dacalor

Secrétaire de séance :

Aurélié Dacalor
La réunion débute à 19h

On rencontre quelques difficultés à connecter Cybèle Husson et Edith Stroh.

La Présidente en profite pour consulter Aude Soubrier sur l'état des cotisations 2015. Aude Soubrier recense 19 membres, ce qui permet de définir le quorum nécessaire à la bonne tenue de la présente assemblée, lequel est atteint par la seule présence des membres du comité directeur.

Vers 19h15, Mathilde Congiu explique être en cours de discussion écrite avec Aurélié Dacalor, laquelle ne tarde pas à rejoindre la réunion. Immédiatement, des échanges ont lieu sur l'état de santé de Xavier Parmentier auquel elle a rendu visite la veille au soir.

Après 30 minutes de retard sur le début de l'heure prévue pour l'assemblée générale, la question est posée de savoir si elle doit effectivement se tenir ou être reportée. Aurélie Dacalor confirme qu'elle doit se tenir ce jour.

On constate par ailleurs que les rapports moral et financier n'ont pas été mis à disposition des membres dans les délais prévus à cet effet. Aurélie Dacalor explique alors que les rapports doivent normalement être transmis au même moment que la convocation à l'Assemblée Générale de sorte que les membres puissent s'en imprégner avant la tenue de la réunion et y participer pertinemment.

La présidente attire l'attention des membres présents sur la nécessité de faire preuve de plus de professionnalisme à l'avenir, et qu'il ne sera pas acceptable qu'une prochaine assemblée générale soit conduite de cette manière. Elle recommande donc à Aurélie Dacalor de devenir intraitable sur les divers impératifs de gestion administrative et propose d'adjoindre à Aude Soubrier un trésorier pour la seconder.

Isabelle Billard invite Aurélie Dacalor à énoncer les points d'ordre du jour, prendre les notes et distribuer la parole.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 février 2015

Le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral

Aurélie Dacalor invite la présidente à évoquer son rapport moral. Isabelle Billard s'assure d'abord que tout le monde en a bien pris connaissance et précise qu'elle souhaiterait y ajouter quelques éléments complémentaires. A l'unanimité, le rapport est approuvé et il est donné tous pouvoirs à la présidente pour le modifier.

Rapport financier

Aurélie Dacalor invite Aude Soubrier à évoquer le rapport financier. Cette dernière indique qu'il y a 19 adhérents pour un montant total de 190€, auxquels s'ajoutent les dons à hauteur de 290€. Aude Soubrier souligne l'initiative de Mathilde Congiu consistant à reverser les prix féminins remportés à l'occasion de divers tournois à Echecs & mixte ! et explique que grâce à cette démarche, elle n'a plus peur d'en remporter elle-même. Isabelle Billard rappelle toutefois que ce mouvement de réversion de prix vient d'elle en tout 1^{er} lieu, ce qui s'avère exact.

Aurélie Dacalor indique qu'il conviendrait d'ajouter aux dons la prise en charge par ses soins des frais d'abonnement au site Internet de l'association. Mathilde Congiu et Isabelle Billard insistent pour qu'elle se les fasse rembourser, ce que la secrétaire générale refuse préférant que le montant visé soit utilisé pour adhérer à l'association Fémix.

Aude Soubrier poursuit justement en indiquant que les seuls frais générés sont pour le moment ceux relatifs au compte bancaire et au site web. Isabelle Billard rappelle alors son déplacement pour participer à l'AG fédérale de février 2016, et le rapport est voté à l'unanimité.

Présentation et vote du budget + Adhésion à l'association Fémix

Au titre des dépenses à envisager, Aude Soubrier et Aurélie Dacalor s'accordent pour prendre attache ensemble avec l'association Fémix. La Présidente poursuit en indiquant que Grenoble mène une politique intéressante suivant laquelle les subventions seraient destinées à promouvoir la mixité à proprement-parler plutôt que le sport féminin uniquement, ne tenant pas en haute estime les ghettos féminin/masculin dès lors que le sport est fondamentalement mixte.

Aurélie Dacalor propose ensuite d'engager au budget prévisionnel la souscription à Skype Premium afin d'être en mesure d'organiser des réunions Skype avec de nombreux participants, ainsi qu'une enveloppe dédiée à la mise en place d'une action à convenir à l'occasion du championnat de France des jeunes 2016/2017.

Le budget est voté à l'unanimité et la présidente ajoute que quelques frais seront peut-être générés par l'intégration de Mathilde Choisy à la liste conduite par Stéphane Escafre.

Implication dans la campagne électorale de la FFE

Mathilde Choisy réagit de suite pointant le discours à prédominance électoraliste que Stéphane Escafre tient confronté à l'impopularité du principe de mixité du point de vue des urnes.

Aude Soubrier rebondit en posant la question rhétorique de savoir s'il se présente aux élections pour des idées ou des voix. Il lui est immédiatement rétorqué par Aurélie Dacalor et Mathilde Choisy que seule l'assurance de recueillir des voix et maximiser ses chances d'être élu président de la FFE emportera son soutien. A ce titre, on anticipe déjà que Jocelyne Wolfangel le rejoindra certainement puisque de tous temps - en échange de son maintien au poste de DNF - elle a offert les voix de la région picarde aux candidats favoris, à l'exception de Léo Battesti qui n'avait pas l'intention de la reconduire. On poursuit sur un prétendu sondage qu'elle aurait conduit, à l'issue duquel il s'avèrerait que 90% des joueuses seraient fermement opposées à l'application du principe de mixité. On s'interroge alors sur l'identité des joueuses consultées constatant qu'aucune d'Echecs & Mixte ne l'a été.

On débat ensuite sur la perte annoncée de 600 joueuses suite à la suppression de l'obligation d'aligner un échiquier féminin en NII. Aude Soubrier défend que cette obligation avait un sens selon elle alors que Mathilde's Choisy et Congiu lui opposent que ces chiffres sont à l'évidence exagérés et que la suppression de joueuses fictives ne doit pas être considérée comme un problème, discours qui convainc aussi Isabelle Billard et Aurélie Dacalor. On évoque même des cas reconnus de joueuses recrutées dans la rue avant les matchs par équipes et nous accordons pour en taire les noms.

Aude Soubrier explique qu'une joueuse dont un club a besoin pour une équipe nationale - au risque de sanctions - peut la motiver à jouer davantage que si ce n'était pas le cas. Mathilde Congiu conteste cette approche rejetant l'idée que ce genre de pression s'exerce sur les joueuses lorsque ce n'est pas le cas chez les masculins. Elle rappelle l'éloquence de l'article de Sonia Bogdanovski sur ce terrain.

Isabelle Billard ramène le débat sur la candidature de Stéphane Escafre. Mathilde Choisy nous apprend alors que le haut niveau ne l'intéresse pas, chez les jeunes comme les seniors, qu'on subirait même un sacrifice concernant le national, l'équipe de France jeunes, peut-être les olympiades ou encore à travers le montant devenu exorbitant des inscriptions au championnat de France jeunes. Aurélie Dacalor déplore que Stéphane Escafre ne prône pas l'intérêt général comme il aime s'en targuer, mais plutôt celui de la majorité à des fins électoralistes qui excluent toute approche courageuse, mais surtout des catégories de joueurs/joueuses laissés pour compte ici et là, ce en quoi elle est rejointe par Mathilde Congiu. On s'attriste d'ores et déjà de le voir à la tête de la FFE.

Mathilde Choisy poursuit sur son expérience d'entraîneur aux championnats de France des jeunes et le très bas niveau qu'il affiche, y compris aux 1^{ères} tables. On débat alors sur le format de ce championnat dont la FFE attend avant tout qu'il rapporte de l'argent selon Mathilde Choisy, lorsqu'il est un devoir - quand on est une fédération comme celle qui existe en France - de promouvoir une élite via ce championnat selon Aurélie Dacalor. Ensemble, elles s'accordent à dire que la combinaison n'est pourtant pas impossible dès lors qu'on envisage d'associer un véritable « championnat de France jeunes » (pour l'aspect compétition) à ce qui s'apparente davantage à une « fête nationale des Echecs jeunes » (pour l'aspect loisir). Aurélie Dacalor rappelle d'ailleurs les « masters », ce qu'Aude Soubrier interprète assez justement comme une réplique d'un tournoi principal et d'une accession, et Mathilde Congiu dit sa préférence pour un grand open mixte.

Soutenue par les membres du comité, Aurélie Dacalor incite Mathilde Choisy à rejoindre la liste de Stéphane Escafre afin d'y apporter un souffle neuf en tant que joueuse de haut niveau, entraîneur, devenue par ailleurs psychologue. Mathilde Choisy explique alors ses réticences face à la présence inévitable de Jocelyne Wolfangel dont elle sait désormais que toute tentative de discussion est interprétée comme une attaque à sa personne. Isabelle Billard ironise indiquant que cela demandera un peu d'abnégation et une bonne dose d'humour. Rejointe par Mathilde Congiu, Mathilde Choisy poursuit sur l'agacement lié à l'improbable tirage au sort dont elles ont été spectatrices dans le cadre du top 12 féminin.

Aurélie Dacalor décrit ce que représente un siège « simple » au sein du comité Directeur fédéral et la parfaite aptitude/utilité de Mathilde Choisy à tenter de le rejoindre, spécifiant qu'il s'y trouve toujours des membres sympathiques avec lesquels on avance sur des projets valables. Mathilde Congiu dit comprendre Mathilde Choisy, laquelle enchaîne sur le fait que Jocelyne Wolfangel était présente à Gonfreville sans que cela se justifie. Aurélie Dacalor s'amuse alors de rappeler que Jocelyne Wolfangel s'était annoncée ennemie de campagne de Stéphane Escafre en 2013 et qu'elle soit si disposée à s'associer à lui à ce jour. On déplore à nouveau ces revirements purement électoralistes.

Aurélie Dacalor avance ensuite que Robert Iasoni est aussi un candidat. On se pose alors la question de sa crédibilité, son pouvoir électoral et la pertinence de le solliciter par écrit. Puis, on se dit que concernant les phases qualificatives départementales et régionales au moins, il serait de bon ton d'écrire par voie recommandée au président actuel de la FFE.

On réfléchit ensemble pour conclure que s'il est favori, Stéphane Escafre n'a pas encore gagné les élections, chacun se souvenant du cuisant échec de Léo Battesti face à Diego Salazar lors des précédentes élections.

Modification de l'exercice comptable

On poursuit sur la modification de l'exercice comptable et on préfère attendre que la FFE elle-même se définisse sur cette question afin d'adopter la même position.

Remplacement d'un vérificateur aux comptes

On se consulte sur la nomination de nouveaux vérificateurs aux comptes, Aurélie Dacalor précisant que selon les statuts Mathilde Choisy ne peut pas cumuler un siège au bureau et le poste de vérificateur aux comptes qui lui avait été attribué lors de la création de l'association. On décide unanimement de nommer Fabien Libiszewski et Frédéric Gicquel à ces postes.

Questions diverses

Mathilde Choisy revient sur le prétendu sondage diffusé par Jocelyne Wolfangel et se demande si l'association ne pourrait pas elle aussi en faire un.

Aude Soubrier attire une dernière fois l'attention sur le fait qu'elle aimerait que l'on traite sérieusement l'obligation d'avoir des joueuses en interclubs mixtes compte tenu du sérieux désaccord qui existe entre les membres d'Echecs & Mixte à ce sujet. Elle est abondée par Aurélie Dacalor qui préconise de l'inclure au prochain ordre du jour. Cette dernière en profite pour proposer un calendrier prévisionnel des réunions à tenir pour une meilleure organisation future.

La présidente clôt la séance à 22h.



Isabelle Billard
Présidente



Aurélie Dacalor
Secrétaire Général